

IHEST.NET : Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie

- Activités - Université européenne d'été -

Philippe d'Iribarne

Comment interroger les postulats fondateurs de



Date de mise en ligne : lundi 7 septembre 2009

Description :

Comment interroger les postulats fondateurs de l'économie ? par Philippe d'Iribarne, directeur de recherches CNRS. Intervention lors de l'université d'été de l'IHEST le 7 septembre 2009

Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie

Intervention de Philippe d'Iribarne au cours de l'université d'été de l'IHES le 7 septembre 2009.

Le débat actuel sur le statut de l'économie ou de sa réforme me rappelle fortement des débats bien anciens. Aussi ai-je le sentiment que les choses n'ont pas beaucoup bougé en trente-cinq ans.

« La plupart des travaux des économistes sont intellectuellement respectables, mais non scientifiquement respectables »

Dans un numéro du Monde en date du 5 septembre 2009, Maurice Allais écrivait « *qu'une grande partie de la littérature économique contemporaine est progressivement passée sous le contrôle de purs mathématiciens, plus préoccupés de théorèmes que de l'analyse du réel* ». Et il ajoutait que « *c'est seulement dans la voie d'un immense effort de synthèse que les sciences sociales peuvent réaliser de grands progrès* ». Cet article, fort critique sur les économistes, rejoint des propos fort anciens. A l'occasion de cet exposé, je me suis plongé dans mes archives ; j'y ai retrouvé un de mes articles publiés dans le Monde du 26 février 1974, où je citais un propos du président de la société anglaise d'économie, qui disait ceci : « *La plupart des travaux des économistes sont intellectuellement respectables, mais non scientifiquement respectables* » tellement ils sont loin de la réalité. A cette époque, où je m'étais intéressé à la question des limites et de la réforme de l'économie, il était très frappant de constater que, bien souvent, les présidents des associations américaine ou anglaise, lors des grands congrès de sciences économiques, se plaignaient du peu de réalisme de leur discipline. Je me souviens ainsi des propos d'un président de la société américaine des économistes, qui comparait le rapport entre l'économie et le monde réel à celui existant entre le jeu d'échecs et la réalité de la guerre, observant que la distance était la même.

J'ai également retrouvé, à l'occasion du débat sur la validité du PNB comme indicateur de bien être, la trace d'une conférence organisée par l'OCDE, à Paris, du 15 au 17 mai 1972, où il s'agissait déjà de discuter du même sujet. Bref, on a le sentiment que rien n'a changé en trente-sept ans. Certes, la discipline économique a évolué. Les économistes font remarquer que le modèle de l'équilibre général n'a plus l'hégémonie qu'il avait par le passé, avec en particulier le développement des théories intégrant la rationalité limitée. Tout cela a entraîné une série d'évolutions de la discipline. Mais, dans son rapport au monde réel, elle ne paraît pas avoir évolué de manière substantielle, à telle enseigne qu'on serait curieux de connaître les conclusions d'une réunion sur le même sujet dans trente-cinq ans. Malgré l'intensité des critiques, qui plus est produites par des autorités au sein de la discipline, comment se fait-il que la réforme soit si lente et se fasse si mal ? Selon moi, sont en cause les postulats qui font l'identité même de l'économie et de l'économiste. Les remettre en cause conduit à s'aventurer dans des terrains hautement problématiques où, même pour des gens de bonne volonté, il est difficile de se repérer. Qui plus est, s'y aventurer conduit à faire sortir de la communauté des économistes. La réforme est donc difficile, sans doute du fait du lien des économistes avec le monde économique avec ses intérêts, mais aussi pour des raisons plus radicales.

Cela étant dit, comment pourrait-on caractériser les postulats de la science économique ? Il me semble qu'il en existe deux principaux. Le premier est l'idée selon laquelle la société est composée d'individus qui poursuivent chacun son intérêt. Ceux-ci entreraient en relation par l'intermédiaire du marché et par la construction d'institutions. Le deuxième est que la science économique s'intéresse à l'homme universel. Elle est à la recherche des arrangements universellement efficaces pour améliorer le fonctionnement de l'économie et de la société. Lorsque les économistes du FMI et de la Banque Mondiale s'intéressent à la situation du Gabon ou du Congo - parmi les pays les plus attardés - ils proposent de mettre en place des best practices, les meilleures pratiques, qui ont fait leurs preuves dans les pays industriels. Ce faisant, ils considèrent qu'on doit chercher, à partir de l'exemple de n'importe

quel pays, ce qui a marché et le développer. Seraient prioritaires la mise en place de marchés, la sécurisation des droits de propriétés, le tout assurant la bonne marche de l'économie.

Par ailleurs, et dans son aspect évaluatif, la science économique considère qu'il va de soi - hypothèse très peu discutée - que l'on peut évaluer ce que fournit l'économie aux bien-être des humains en utilisant des agrégats qui conduisent à évaluer le volume des biens et services à partir de leur valeur de marché, corrigée par des indices monétaires pour tenir compte de l'évolution des prix. Soit deux états, A et B. Si l'ensemble des biens et services est supérieur dans A, cet état serait meilleur. Aussi est-il considéré comme allant de soi que la croissance économique est porteuse de bien-être. Ce point a été fortement discuté dans les années soixante-dix, discussion qui a été oubliée pendant longtemps et refait surface aujourd'hui. Les approximations que réalise la science économique sont-elles innocentes ou altèrent-elles de manière radicale les enseignements, les prescriptions, que l'on peut tirer d'une approche économique ? Je suis pour ma part entré au CNRS en 1973, avec un programme, fort bien reçu à l'époque, qui consistait à élargir la science économique en intégrant des éléments des sciences sociales. Je n'étais pas le seul à adopter cette perspective. Si vous lisez les journaux de l'époque, par exemple l'Expansion, vous vous apercevrez qu'il y avait pas mal de gens, dans l'ensemble plutôt issus de l'Ecole Polytechnique que de l'Université, qui la partageaient. Je suis passé progressivement de ce projet à la prise en compte des facteurs culturels dans la gestion des entreprises. J'expliquerai les causes de cette évolution, et ce qui a conduit chacun de ceux qui se sont lancés dans cette aventure à l'abandonner pour faire autre chose.



**pour un dispositif aussi basique que le contrat,
on évolue dans des univers extrêmement différents
selon les cultures**

De fait, lorsqu'on regarde de près comment les individus se comportent dans la sphère économique et en quoi ils sont concernés par ce qui se passe dans cette sphère, on s'aperçoit qu'on s'écarte considérablement des postulats de la science économique. Je prendrai la notion de contrat, notion de base pour les économistes. Une littérature économique considérable existe sur l'incomplétude des contrats et les moyens d'y remédier. Alors que dans le monde réel, on n'arrive pas à définir des contrats complets, prenant en compte toutes les éventualités susceptibles de se produire, comment se fait-il qu'on parvienne tout de même à passer des contrats, ce qui, selon une logique économique traditionnelle, ne devrait pas marcher ? On observe une extrême sophistication des travaux, intellectuellement très respectables, qui tendent à expliquer ce qu'il en est, étant entendu qu'une telle approche est universaliste. Or je me suis intéressé de près au contrat, dans plusieurs cadres. J'ai dirigé deux thèses, l'une faite par un étudiant chinois qui a étudié les rapports contractuels entre entreprises chinoises et la manière dont les contrats y fonctionnaient ; l'autre portait sur des relations contractuelles entre le gouvernement libanais et une entreprise française. Par ailleurs, il m'est arrivé de travailler avec EDF sur ses rapports contractuels avec ses clients

industriels. Dans les trois cas, on a pu voir que la réalité du contrat était extrêmement loin de la théorie : de ce qui paraissait évident pour les économistes.

En Chine, on s'est aperçu que les entreprises passent des contrats extrêmement précis, alors que la justice chinoise, qui devrait obliger les contractants à respecter leurs engagements, ne fonctionne pas. En outre, ces contrats ne sont en général pas respectés. Pourquoi les gens se donnent-ils le mal de passer des contrats précis, si une telle démarche ne sert à rien. Mon étudiant a creusé la chose, interrogé les entreprises pour comprendre. Et il s'est aperçu que le contrat obéit, en Chine, à une logique qui n'est pas celle de la théorie. Dans ce pays, le contrat se situe en général entre des entreprises qui sont des partenaires à long terme. Dans cette relation, à quoi sert un contrat précis ? Il apparaît que l'écart entre ce qu'on fait réellement - qualité de la prestation, prix payé - et les clauses du contrat va servir à définir une sorte de dette morale entre le contractant qui a été privilégié et celui qui a souffert dans l'exécution du contrat. Indépendamment de toute obligation juridique contractuelle, une vision de la réciprocité s'impose, source d'une obligation morale. Celui qui a été favorisé dans l'exécution d'un contrat doit quelque chose à son partenaire. On retrouve ce qui se passe, chez nous, pour les invitations à déjeuner entre vieux amis.

Autre exemple : les rapports entre le gouvernement libanais et une entreprise française. Un cabinet spécialisé avait rédigé le contrat d'une manière qui devait permettre que tout se passe bien. Dans les faits, les choses se sont très mal passées. Pourquoi ? Parce que signer un contrat n'avait pas le même sens pour les Libanais et les Français. Pour l'entreprise française, l'essentiel était la manière dont le contrat définissait le statut des parties. Pour elle, le contrat signé la confortait dans son statut d'opérateur de classe mondiale qui avait toute la responsabilité du projet, son partenaire n'ayant pas à se mêler de ce qu'il faisait au jour le jour. Pour le gouvernement libanais, par contre, l'esprit du contrat était qu'on devait s'entraider, qu'on devait en permanence aider le partenaire à régler ses problèmes au jour le jour. Aussi les Français ont-ils perçu la gestion libanaise du contrat comme une ingérence insupportable et une remise en cause de leur professionnalisme. Ce faisant, ils ont tenu à distance la partie libanaise, qui, à son tour, a ressenti la réaction française comme un refus méprisant de coopérer.

Ayant enfin étudié les rapports entre EDF et ses clients industriels à propos d'un contrat prévoyant une série de pénalités en cas de non respect d'un certain niveau de qualité de la prestation fournie, ceux qui géraient ces contrats au jour le jour m'ont rapporté que les entreprises concernées étaient des « partenaires » et qu'il serait donc inconvenant qu'elles exigent le respect des pénalités, voire traînent EDF en justice. Bref, pour un dispositif aussi basique que le contrat, on évolue dans des univers extrêmement différents selon les cultures.



**Cette ignorance de l'enracinement de l'économie
dans des institutions et dans une culture
conduit à proposer des remèdes
qui sont efficaces à un endroit,
pas dans un autre**

On peut faire la même observation pour le chômage. Les économistes ne cessent d'affiner les théories du chômage, qui sont toujours universalistes. Aussi proposent-ils d'observer ce qui se passe dans les pays à faible chômage, pour transposer ces pratiques dans les pays à fort chômage. A certaines époques, il s'agissait des Etats-Unis, ou des pays scandinaves, puis il y a eu la mode du modèle danois, mis en avant lors de la dernière campagne présidentielle. Là encore, parler du chômage de manière universaliste suppose que le sens du rapport à son travail est le même partout. Pour les économistes, on n'a pas à s'occuper de savoir si celui qui travaille est français, danois, américain, chinois ou indien. Or, lorsqu'on examine les rapports au travail, on constate qu'ils ne sont pas du tout les mêmes dans les diverses cultures. Au Danemark, pays à faible taux de chômage, celui qui perd son emploi est pris en charge par la collectivité, qui l'indemnise largement. En contrepartie, il est obligé de prendre n'importe quel travail qui lui est proposé. Lorsqu'on évoque la même possibilité en France, on crie au scandale. Imaginez l'ANPE obliger un intermittent du spectacle à être serveur dans un restaurant... C'est que le rapport du chômeur au travail et à la collectivité n'est pas le même dans les deux pays. Dans l'un, la collectivité a la responsabilité de prendre en charge l'ensemble de ses membres et de leur assurer une situation. Pour cela, elle doit leur trouver un emploi. En contrepartie, il est normal que chacun soit soumis à la collectivité et obéisse aux décisions que celle-ci prendra pour lui. Dans l'autre, le travail que l'on a fait partie de l'identité de la personne : on est journaliste, fonctionnaire, tourneur, etc. et ce serait une atteinte intolérable à l'identité même de la personne que de lui demander de faire un travail autre que celui qui correspond à cette qualification. On pourrait d'ailleurs montrer que ces différences ne sont nullement superficielles, mais sont liées au fait que la conception du citoyen, et la notion même de la liberté qui lui est sous-jacente, ne sont pas du tout les mêmes dans les environnements anglo-saxons, germaniques et français. Voyez les écrits de Locke, Kant ou Sieyès, qui développent des notions très différentes de la liberté, lesquelles s'ancrent dans un lointain passé et sont toujours d'actualité dans le monde contemporain .

Cette ignorance de l'enracinement de l'économie dans des institutions et dans une culture conduit à proposer des remèdes qui sont efficaces à un endroit, pas dans un autre. On l'a vu dans le Tiers Monde avec les politiques tendant à mettre en place un système libéral. L'irréalisme dont on a fait preuve en la matière est aussi grand que celui des Américains lorsqu'ils ont supposé qu'il suffisait de mettre à bas Saddam Hussein pour que les Irakiens adhèrent à la démocratie, ou encore que les Afghans ou les Congolais étaient des démocrates dans l'âme. Comme s'il suffisait d'abattre l'ancien système pour que celui que l'on veut mettre en place marche. Les économistes sont donc dans cet irréalisme. Celui-ci marque en particulier le rôle qu'ils veulent donner à la concurrence dans le fonctionnement de l'économie. La place centrale donnée celle-ci et au contrat est liée à une représentation particulière du monde. Elle se comprend bien dans un univers politique anglo-saxon, où la représentation de l'individu et du citoyen en fait un propriétaire uni aux autres citoyens par des rapports contractuels. Lisez Locke, et vous vous apercevrez qu'il considère la liberté comme un élément de la propriété. Pour lui, la propriété englobe non seulement les biens, mais aussi la vie et la liberté. Nous sommes dans un univers de propriétaires qui vont établir des relations par des rapports contractuels.



**on constate qu'il n'y a pas,
depuis au moins trente ans,
de corrélation entre l'évolution du niveau de vie
et celle du bien être des individus**

Comment interroger les postulats fondateurs de l'économie ?

Les économistes défendent la concurrence, au motif qu'elle augmenterait l'efficacité de l'économie et la quantité de biens et services à la disposition des consommateurs. Si l'on demande à un consommateur de choisir entre un produit fabriqué en France et un autre fabriqué en Chine qui coûte cinq fois moins cher, il ira du côté du produit chinois. La volonté du consommateur est d'avoir les produits les moins chers. On en déduit que développer la concurrence revient à respecter le bien être des consommateurs. Or, et c'est une faute majeure de la science économique, les économistes ne cherchent pas à appréhender globalement ce que les individus tirent de leur consommation et aussi de leur travail (après tout, tout, les consommateurs sont en même temps producteurs). Et ils ne s'intéressent pas aux différences qu'il peut y avoir entre d'une part les effets de l'augmentation de la consommation d'un individu sur sa situation personnelle, et d'autre part l'augmentation de consommation d'un ensemble d'individus sur la situation de chacun. Cela est lié au fait qu'ils ne s'intéressent pas aux raisons pour lesquelles les individus sont individuellement attachés à l'accroissement de leur consommation.

On a affaire ici à un paradoxe connu depuis longtemps. Lorsqu'on voit des indices tels que les taux de suicide, de consommation de drogues, et les déclarations des individus sur leur niveau de bien être subjectif, on constate qu'il n'y a pas, depuis au moins trente ans, de corrélation entre l'évolution du niveau de vie et celle du bien être des individus. Dans nos sociétés industrielles, sorties de la pénurie de biens fondamentaux pour la majorité de ses membres, l'essentiel de ce qu'un individu tire de sa consommation dépend de son niveau relatif de consommation, niveau qui influence la place qu'il occupe dans la société. Lorsque la consommation de tous augmente, ce niveau relatif n'est pas modifié. Par ailleurs, si l'on ne fait pas le bilan entre d'une part la diminution de précarité permise, via la consommation, par l'augmentation du revenu dont on dispose, et d'autre part l'augmentation de cette précarité liée, via la vie de travail, à l'intensification de la concurrence, on ne peut rien dire de sérieux sur les effets de l'augmentation de la concurrence sur la situation réelle des individus.



**L'économie a l'apparence d'une science,
qui dispose de modèles économétriques,
de statistiques,
de modèles mathématiques,
toutes choses
difficilement compréhensibles pour le profane
et susceptibles de l'impressionner.**

Dans ces conditions, comment se fait-il que la science économique soit capable de si bien résister à la prise en compte de la réalité ? Une première réponse a trait à son évolution interne. Il existe une communauté des économistes qui détient l'accès à des revues, à des postes universitaires, à des institutions comme l'OCDE, le FMI

ou la Banque Mondiale. Il s'agit d'une communauté qui sait reconnaître les siens. Dès lors, échapper aux postulats fondateurs de l'économie, autour desquels cette communauté se rassemble, c'est ne plus être économiste. Et, si l'on n'est plus économiste, il n'est plus question d'occuper un poste d'économiste. Au fond, si l'on n'est pas d'accord avec la manière « normale » de faire de l'économie, on est amené à se soumettre ou à se démettre : soit passer sous les fourches caudines de la discipline, soit partir ailleurs, dans des endroits plus accueillants. J'ai évoqué les individus de ma génération qui s'étaient lancés dans une entreprise de rénovation de la science économique, et vous en connaissez un certain nombre. Ils ont tous changé d'orientation. Jean-Pierre Dupuy est devenu philosophe, Jacques Attali essayiste, comme Marc Guillaume. Moi-même, je suis plutôt catégorisé sociologue ou anthropologue. Etant entré au CNRS dans la commission d'économie et y ayant passé de nombreuses années, j'ai ensuite intégré une commission composée de politistes et de sociologues, qui a pour titre « Politique, Pouvoir, Organisation », car il me paraissait clair que j'étais devenu étranger à la tribu des économistes.

En même temps qu'elle est fermée sur elle-même, cette collectivité des économistes parvient à produire des indices de crédibilité vis-à-vis de l'extérieur. L'économie a l'apparence d'une science, qui dispose de modèles économétriques, de statistiques, de modèles mathématiques, toutes choses difficilement compréhensibles pour le profane et susceptibles de l'impressionner. Si on veut commencer à se poser des questions sur la discipline, à intégrer des questions de relativité culturelle - qu'est-ce qu'un contrat ? qu'est-ce qu'être chômeur ? qu'est-ce qu'avoir un travail - on évolue dans des domaines où la modélisation mathématique est tout sauf évidente. Sortir de l'économie dans son périmètre actuel, serait donc cesser de faire de la « science ». Imaginons un autre domaine, et supposons que les gens qui s'intéressent à la musique soient arrivés à faire admettre que l'on devrait s'intéresser à la musique de façon scientifique - soumettre, par exemple, les Variations Goldberg à un traitement mathématique, à partir d'analyses spectrales portant sur la distribution des fréquences, pour comparer le jeu de Gould et de Richter. Imaginez qu'on soit arrivé à faire croire que s'intéresser sérieusement à la musique se résume à cela, et que toutes les considérations relatives aux émotions qu'elle procure sont sans valeur. Un tel jugement serait très difficile à remettre en cause, l'effet d'intimidation - les mathématiques, les statistiques - jouant à plein. Par ailleurs, il n'est pas évident du tout de faire progresser les choses : comprendre comment fonctionne la diversité des économies ; comprendre par exemple le fonctionnement de l'économie du Gabon, pour doter le pays d'institutions favorables à son développement. Tout cela est difficile car cela oblige à entrer dans le fonctionnement mental des Gabonais. Il faut entreprendre une construction intellectuelle qui amène à ouvrir des domaines où aucune discipline constituée - ni la sociologie, ni l'anthropologie, ni la philosophie politique - ne donne de réponse adéquate.

Avec l'équipe que j'anime, on s'aperçoit que faire ce travail d'intégration des questions de sens au niveau plus élémentaire du fonctionnement des entreprises n'est certes pas évident, mais que les connaissances ont cependant bien progressé dans ce domaine au cours des vingt dernières années. Par contre, passer au niveau des économies globales est bien plus difficile, sinon intellectuellement du moins dans la réunion des moyens nécessaires pour faire avancer la recherche. Autant on n'a pas de mal à trouver des sponsors lorsqu'il s'agit du fonctionnement des entreprises, car nombre d'entre elles sont préoccupés par la diversité de leur personnel de par le monde et sont donc intéressées à favoriser la progression des connaissances dans ce domaine ; autant lorsqu'il s'agit des fonctionnements globaux des institutions et des économies, les institutions qui seraient susceptibles de s'intéresser au sujet, comme le FMI, la Banque Mondiale ou la Commission européenne, ne veulent surtout pas entendre parler de cet élément de complication, qui remettrait en cause leurs propres pratiques. De plus les économistes qui y tiennent le haut du pavé seraient menacés dans leur statut et leur propre position dans le système. L'étude des phénomènes « économiques », peuvent-ils plaider, ne serait pas concernée par ces approches plus larges, au motif qu'il s'agirait non de science économique, mais de sociologie, d'anthropologie voire du journalisme. Sans mathématiques, ce ne serait pas de la science.

Le pire n'est pas toujours sûr, disait Claudel. Après tout, cinq ans avant la chute du Mur de Berlin, tout le monde était persuadé qu'il était encore là pour longtemps. Quelques institutions commencent à s'intéresser à un progrès des connaissances, allant au-delà de la compréhension du fonctionnement des entreprises. Ainsi, à l'Agence française de développement, il existe un courant important qui milite pour que l'on s'attaque à des recherches portant sur l'adaptation des systèmes institutionnel à la variété des contextes culturels, en sortant ainsi d'une vision

Comment interroger les postulats fondateurs de l'économie ?

prétendument universaliste. Mais nous n'en sommes qu'au stade des projets. Peut-être certains d'entre vous sont-ils en position d'aider à ce que les choses progressent et à vaincre les obstacles qui demeurent. Cela aidera à ce qu'on ne redise pas dans trente-cinq ans ce qu'on dit aujourd'hui. Je souhaite que cette université produise un tel effet.

Philippe d'Iribarne, 7 septembre 2009, Arc-et-Senans

[Revenir au sommaire des comptes rendus de l'Université d'été](#)

photos ©IHEST/O. Dargouge